

Fiche synthétique étang des Marais :

Description :

Commune :

- Rémering-lès-Puttelange

Affluents (linéaire de cours d'eau) :

- Ru de Pfaffenbusch (1037 m)
- Ru de Odenacker (541 m)
- Ru de Domer (1164 m)
- Ru de Bruchwiese (248 m)
- Ru de Wirtsbuch (281 m)
- Ru de Reckelswiese (586 m)
- Ru de Stangenwald (1649 m)

Total 7 affluents totalisant 5506m de linéaire.

Surface :

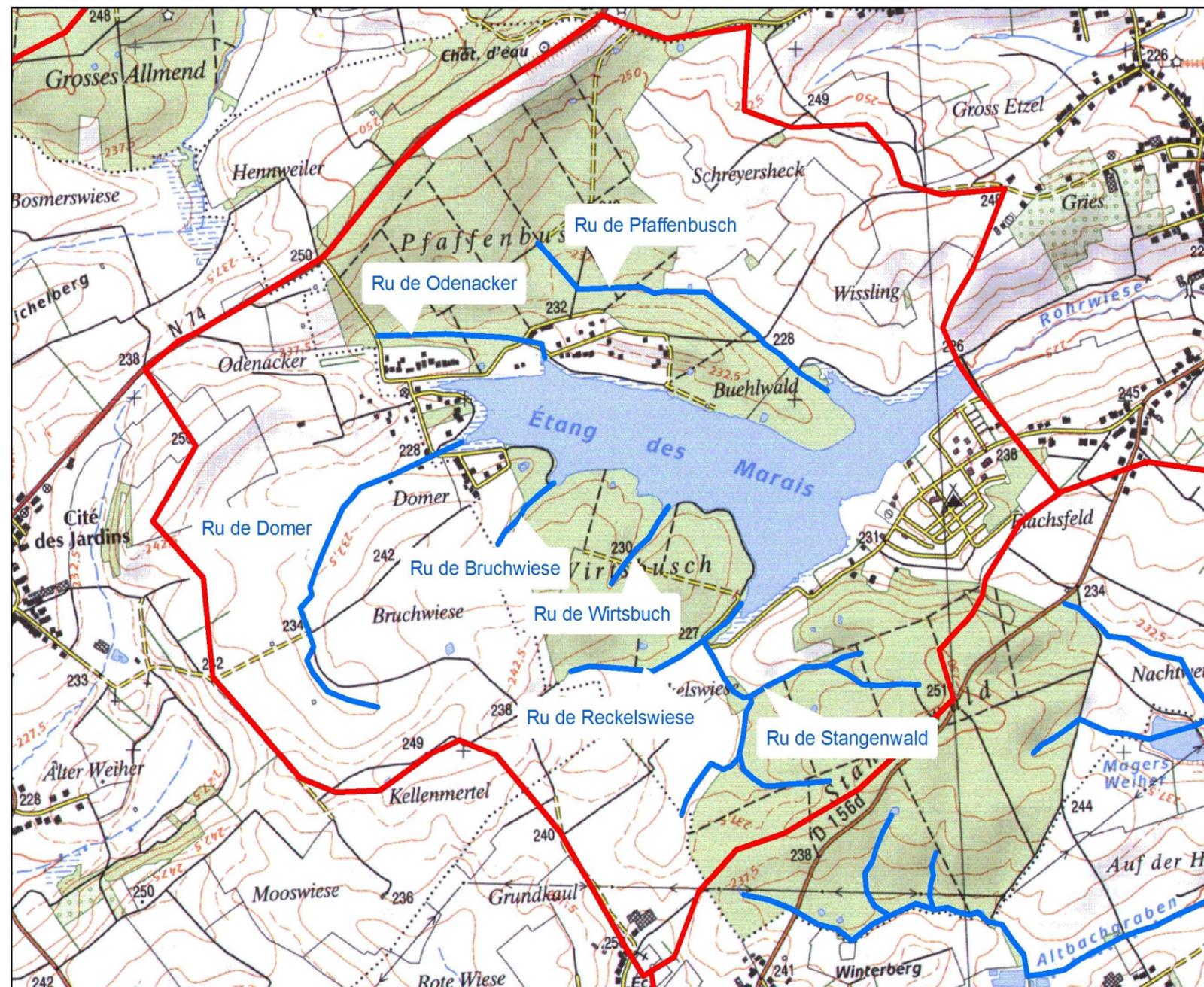
- Etang : 38,95 ha
- Zone tampon : 164,44 ha
- Total : 203,39 ha

Périmètre :

- Etang : 5261,9 m
- Zone tampon : 11312,3 m

Superficie du bassin versant :

- 452,26 ha


Étang des Marais :
Localisation des affluents et description générale

- Bassin versant
- Affluents

0 125 250 500

Mètres

N

Support cartographie : copyright IGN

Source des données et réalisation :
ESOPE mars 2011


Profondeur :

- Maximale : 5 m
- Moyenne : 1,9 m

Volume :

960 000 m³

Rapport surface bassin versant/surface étang :

- 11,61

Sinuosité :

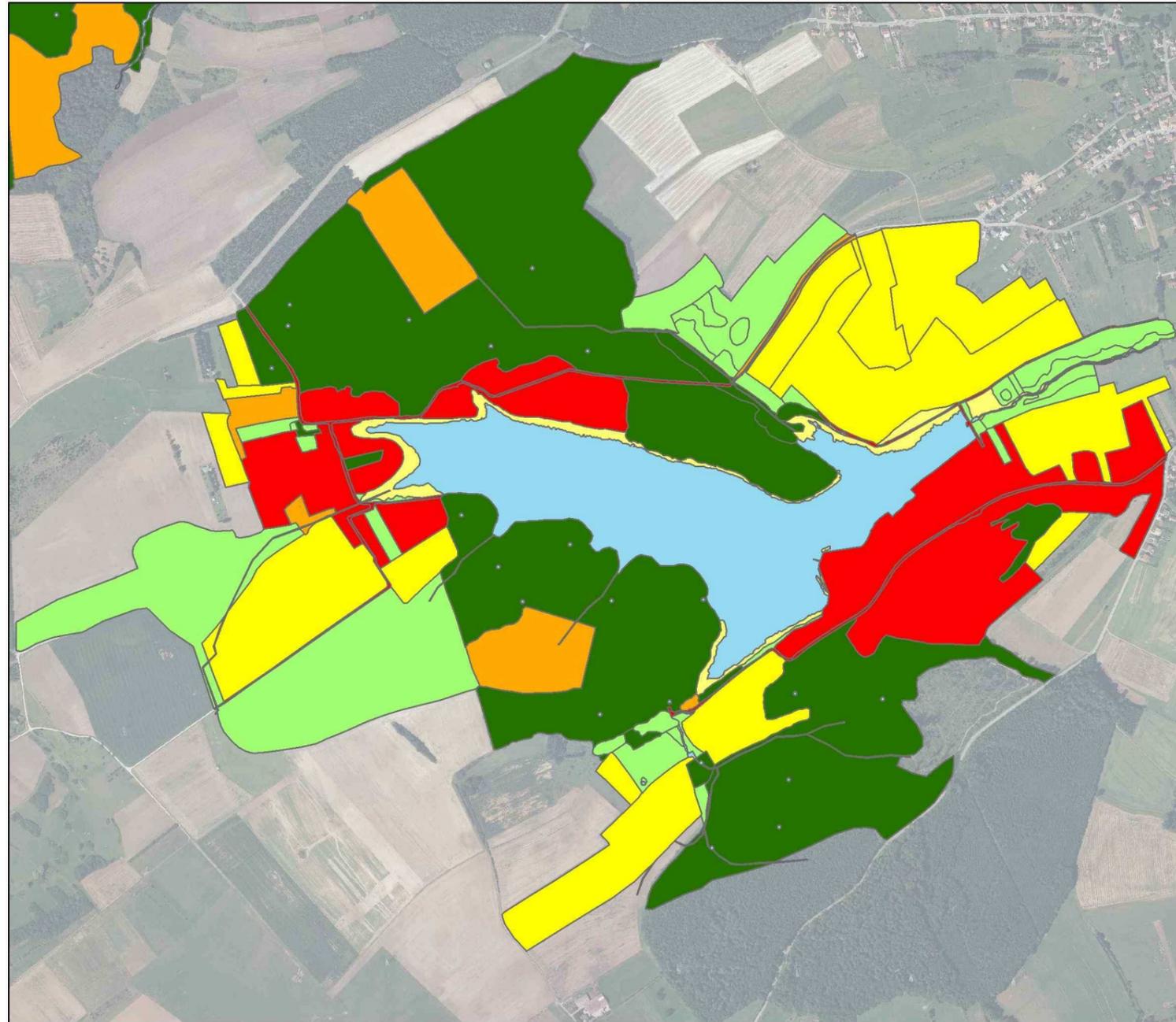
- 2,38

Description écologique :

Occupation du sol :

- Cultures : 65,28 ha ; 19 %
- Milieux aquatiques : 40,14 ha ; 12 %
- Milieux en déprise : 14,52 ha ; 4 %
- Milieux forestiers : 124,23 ha ; 36 %
- Milieux prairiaux : 47,87 ha ; 14 %
- Roselières, cariçaies : 6,26 ha ; 2 %
- Zones d'habitations et zones apparentées : 47,65 ha ; 14 %

TOTAL : 345,95 ha



Syndicat Intercommunal de Mise en Valeur des
Étangs de la Région de Puttelange-aux-Lacs

Suivi écologique des six étangs de la Ligne Maginot aquatique suite aux travaux de restauration

Occupation des sols sur
l'étang des marais

- Cultures
- Milieux aquatiques
- Milieux en déprise
- Milieux forestiers
- Milieux prairiaux
- Roselières, cariçaies
- Zones d'habitations et zones apparentées



Réalisation : ESOPÉ, août 2011

Source : IGN

Support cartographique : copyright IGN



Principaux résultats de l'étude SINBIO/ECOSCOP de 2005 :

Aucune espèce remarquable n'a été observée durant cette étude sur cet étang. Une aigrette garzette *Egretta garzetta* a été observée sur l'étang.

En revanche, quelques espèces exotiques sont citées : Peuplier hybride *Populus sp.*, Peuplier blanc *Populus alba*, Peuplier noir d'Italie *Populus nigra italica*, Sumac de Virginie *Rhus typhina*, Douglas vert, *Pseudotsuga menziesii*, Saule pleureur *Salix babylonica*, Pins *Pinus sp.*, Epicéa *Picea abies*.

Travaux écologiques

Création d'un brise-vague pour protéger une portion de berge droite :

L'objectif était de réaliser une structure assurant la protection de la berge, qui à cet endroit est la plus exposée à l'érosion. Pour ce faire, un brise-vague d'une cinquantaine de mètres de long en bois a été créé.

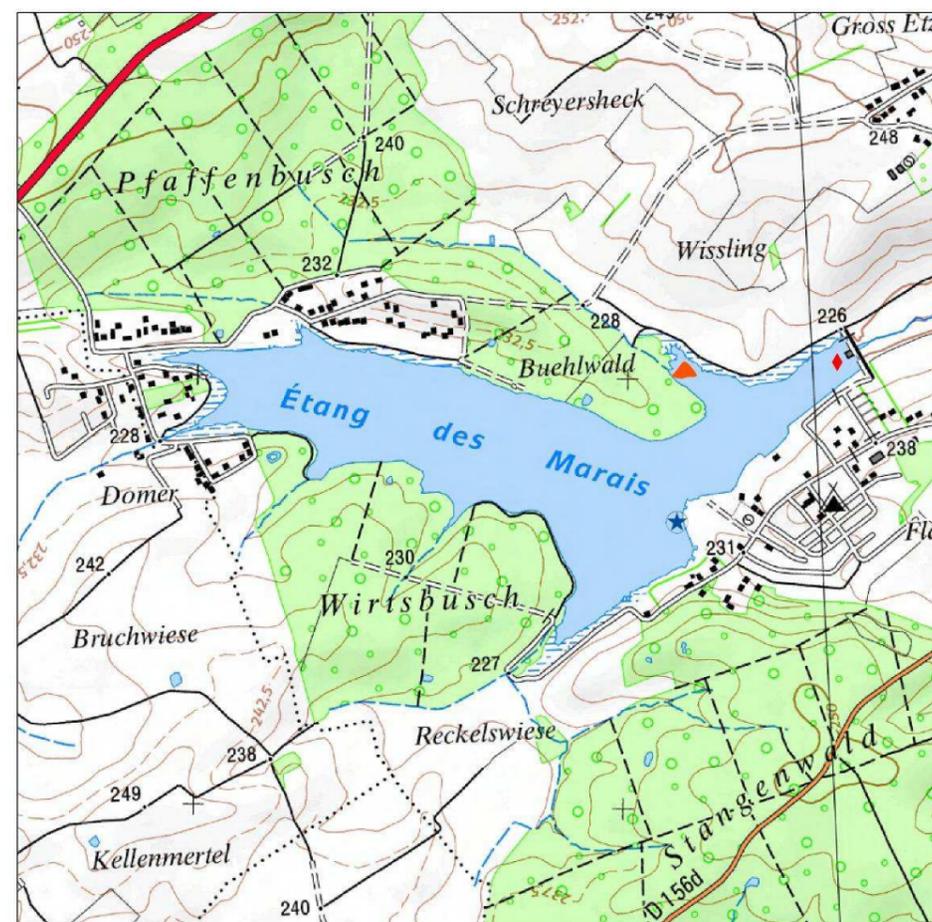
La présence de ce brise-vague a également permis le développement d'une végétation caractéristique.

Diversification des fonds au niveau de la corne Nord :

La corne Nord-Est de l'étang ayant un rôle de réserve piscicole, il a été réalisé au sein de la roselière un réseau de chenaux ; le but étant de diversifier le milieu et de le redynamiser en favorisant l'implantation d'autres espèces végétales.

Réalisation d'une retenue d'eau en amont de la digue :

Durant les travaux de vidange de l'étang, afin de conserver un volume d'eau et d'éviter ainsi des pêches de récupération des poissons, une digue a été créée en amont de la digue. Cette digue, initialement provisoire, a été conservée.



Syndicat intercommunal de Mise en Valeur des
Étangs de la Région de Puttelange-aux-Lacs

Suivi écologique des six étangs de la
Ligne Maginot aquatique suite aux
travaux de restauration

Localisation des travaux réalisés
sur l'étang des Marais

Légende

- ◆ Création d'une retenue d'eau
- ▲ Diversification roselière / création hauts-fonds
- ★ Protection des berges

0 105 210 420
Mètres

Réalisation : ESOPE - novembre 2011
Support cartographique: copyright IGN



Résultats de l'étude ESOPE/DUBOST/NEOMYS/ENTOMO-LOGIC :

Flore et habitats :

- les habitats prairiaux, dont certains présentent un cortège caractéristique, avec une importante diversité et la présence de nombreuses espèces remarquables ;
- une importante surface d'habitats forestiers qui bordent l'étang car ils sont rattachés à un habitat reconnu d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitats/Faune/Flore ;
- la présence de 4 espèces remarquables, dont une bénéficie d'un statut de protection à l'échelle de la Lorraine. Il s'agit de la Scabieuse des prés, dont une centaine de pieds a été dénombrée au sein de la zone tampon, dans une prairie.
- 2 espèces végétales invasives présentes de façon localisée sur les bords de l'étang

Oiseaux :

- 90 espèces recensées sur l'étang et sa zone tampon
- 1 espèce à enjeu majeur (le Blongios nain) et 1 espèce à enjeu fort (le Pic cendré)
- Sur l'étang des Marais, les enjeux sont forts sur la majorité de la surface forestière qui abrite une avifaune nicheuse diversifiée, comportant notamment, le Pic cendré et 11 autres espèces remarquables. Les roselières de la cornée Nord ont également un enjeu fort pour son avifaune nicheuse, à savoir le Blongios nain et 2 autres espèces remarquables.

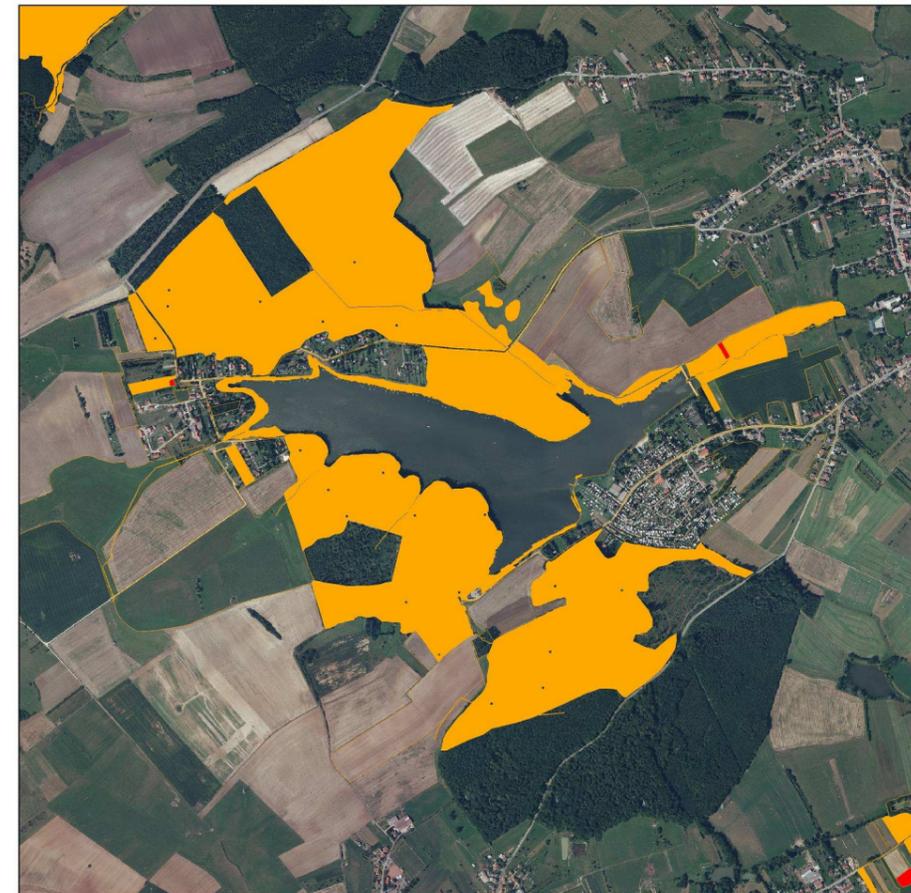
Amphibiens et reptiles :

- 7 espèces d'amphibiens et 3 espèces de reptiles
- Les enjeux liés aux amphibiens et aux reptiles sont qualifiés de faibles à moyens sur l'étang des Marais.
- Parmi les secteurs qui se distinguent pour ces espèces, on retiendra les habitats forestiers de la zone tampon et leurs nombreuses mares.

Insectes :

- 6 espèces remarquables
- Pour l'étang des marais, notre attention a été portée sur une zone boisée dans laquelle des cadavres de Lucane cerf-volant ont été observés.
- Toutes les zones boisées entourant l'étang des marais sont potentiellement intéressantes car susceptibles d'être favorable à la reproduction de l'espèce. Cette espèce a besoin de bois mort pour la ponte et la croissance des individus en phase larvaire.

Synthèse des enjeux écologiques :



Syndicat intercommunal de Mise en Valeur des Etangs de la Région de Puttelange-aux-Lacs
Suivi écologique des six étangs de la Ligne Maginot aquatique suite aux travaux de restauration

Synthèse des enjeux écologiques
Etang de Marais

Très fort
Fort
Autres enjeux

0 150 300 600 Mètres

Source des données : ESOPE
Réalisation : ESOPE - mars 2012

Support cartographique: copyright IGN



Au total, ce sont moins de 1 ha de secteurs à enjeux très forts mais plus de 138 ha de secteurs à enjeux forts ; soit près de 60% de la zone cartographiée rattachés à des secteurs à enjeux forts voire très forts.



Scabieuse des prés



Blongios nain
(photo : I)



Lucane cerf-volant
(photo : A. Vallet)



Triton palmé
(photo : JC. Koenig)

Analyse des impacts des travaux sur le milieu naturel

→ **Impacts positifs sur le milieu naturel : Les travaux ont permis une diversification des espèces végétales et des habitats, augmentant ainsi la valeur attractive de l'étang pour la faune en général, dont les insectes. En effet, la quantité et la qualité des zones de reproduction, d'alimentation ou de refuge ont été augmentées grâce aux travaux.**

Analyse de la qualité de l'eau et des sédiments :

Les différentes analyses effectuées sur l'étang des Marais mettent en évidence une bonne qualité d'eau de surface tout au long de l'année.

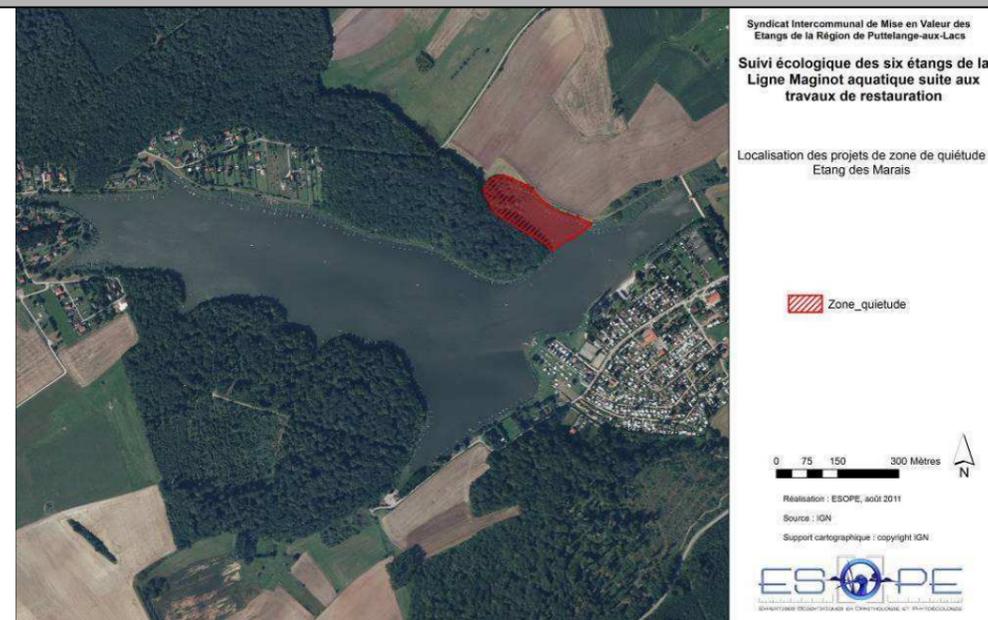
En revanche, la réalisation du profil d'oxygène et du pourcentage de saturation en oxygène traduit une importante stratification de l'oxygène avec des conditions quasi anoxiques à partir de 3 m de profondeur en période chaude.

Diagnostic physique des cours d'eau :

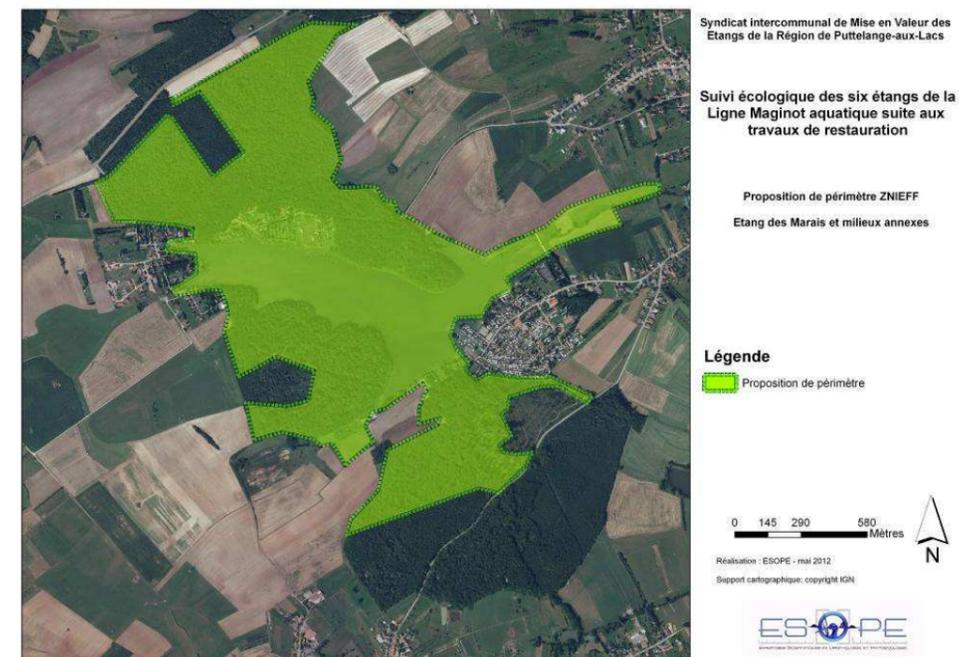
Le diagnostic des affluents des étangs a été réalisé. L'information principale qui en résulte est un niveau d'eau plutôt bas, avec des écoulements faibles.

Propositions d'actions/gestions :

Numéro de l'action	Nom de l'action	Priorité d'intervention
Propositions de travaux complémentaires		
TC 2	Restaurer et conserver le réseau de mares en périphérie des étangs	2
Action de gestion concrète des étangs et des milieux annexes		
GC 1	Rédaction et diffusion d'une charte de bonne conduite des usagers des étangs	1
GC 2	Rédaction et diffusion d'une charte de bonne gestion des pontons de pêches/baignades	2
GC 3	Définition et mise en place de zones de quiétude sur les étangs	1
GC 4	Maintien et gestion extensive des milieux prairiaux	1
GC 5	Vidanges régulières des étangs	1
GC 6	Maitrise de la croissance des espèces végétales invasives herbacées.	2
GC 8	Gestion de la roselière	2
GC 9	Définition et mise en œuvre de bonnes pratiques d'empoissonnement des étangs	1
GC 10	Sensibilisation à l'environnement	1
GC 12	Désignation de périmètres d'inventaire ou de protection type ZNIEFF ou ENS sur les secteurs les plus sensibles ou intéressants	1
GC 13	Gestion des espèces « exotiques » sur les étangs	2
Orientations de gestion plus globales		
GG1	Mise en conformité des réseaux d'assainissement communaux	1
GG 2	Conversion des cultures en prairies	1
GG 3	Préservation de l'entomofaune liée au bois mort	2
GG 4	Fauche des bords de chemins et zones de prairies bordant les étangs	2
Propositions de restauration des affluents		
RA 1	Filtration des eaux de drainage des parcelles agricoles par des systèmes rustiques	2



Définition de zone de quiétude



Proposition de périmètre ZNIEFF et/ou ENS